

France : Surveillance du défenseur franco-palestinien Salah Hammouri à l'aide de Pegasus – dépôt de plainte contre l'entreprise israélienne NSO avec la FIDH et la LDH

Paris, le 17 mars 2022 – La FIDH, la LDH, et Salah Hammouri ont déposé ce jour une plainte conjointe en France contre l'entreprise israélienne NSO Group Technologies pour avoir illégalement infiltré le téléphone du défenseur des droits humains franco-palestinien Salah Hammouri, une violation qui a commencé sur le territoire palestinien occupé et qui s'est poursuivie sur le sol français, ce qui constitue une violation du droit au respect de la vie privée en vertu du droit français.

En octobre 2021, Salah Hammouri a contacté Frontline Defenders (FLD) afin de procéder à un examen de son téléphone après avoir découvert que les téléphones d'autres défenseur·es des droits humains palestinien·nes avaient été infiltrés. Frontline Defenders a terminé son [enquête](#) en novembre 2021 et a fait confirmer ses conclusions par [Citizen Lab](#) et [Amnesty International](#). L'enquête a révélé que les téléphones de M. Hammouri et d'autres défenseur·es des droits humains palestinien·nes avaient été piraté·es par le logiciel espion Pegasus, commercialisé par NSO Group, une entreprise technologique israélienne. L'enquête a confirmé que le téléphone de M. Hammouri avait été infiltré en avril 2021. En décembre 2021, M. Hammouri a demandé à la FIDH de le représenter pour porter plainte contre NSO Group, qui s'est illégalement servi de son logiciel espion pour pirater et infiltrer non seulement son téléphone mais aussi tous les détails de sa vie professionnelle et de sa vie privée, le privant ainsi, entre autres, de son droit au respect de la vie privée.

« Nous exhortons aujourd'hui la procureure de la République de Paris à ouvrir une enquête préliminaire sur les violations dénoncées dans notre plainte », ont déclaré Emmanuel Daoud, Clémence Bectarte, et Patrick Baudouin, qui ont déposé la plainte aujourd'hui au nom de la FIDH, de la LDH, et de Salah Hammouri.

M. Hammouri est victime de persécutions par le gouvernement israélien depuis l'âge de 15 ans, lorsqu'il a été blessé par balle en 2000. Il a été arrêté pour la première fois à l'âge de 16 ans et fait depuis l'objet d'un harcèlement continu de la part des autorités israéliennes, notamment six périodes d'emprisonnement et d'[arrestations arbitraires](#), plusieurs interdictions de voyager, des cautions et des amendes exorbitantes, des assignations à résidence, la [séparation d'avec sa famille](#), révocation de sa résidence permanente, et plus récemment, le 7 mars 2022, une nouvelle détention administrative illégale pour une période de quatre mois soumise à des renouvellements indéfinis en vertu des lois militaires d'urgence appliquées par les autorités israéliennes.

"Je continue mon combat parce que je veux que tous les Palestiniens puissent vivre dans la liberté et la dignité, et je sais que cela ne se fera pas sans lutte ni sans sacrifice de la part de ceux qui sont prêts à prendre position." - Salah Hammouri

Le 18 octobre 2021, le ministre israélien de l'Intérieur a pris la décision de [révoquer](#) le statut de résident permanent à Jérusalem de M. Hammouri en raison d'une « violation de l'allégeance à l'État d'Israël » et d'allégations formulées et définies de manière délibérément floue d'« activités terroristes » et/ou d'affiliation à des « entités terroristes » liées à des « renseignements secrets ». Si cette décision venait à être appliquée, M. Hammouri, qui est né et vit à Jérusalem depuis 1985, serait expulsé de façon permanente de son pays d'origine sans possibilité d'y retourner. Par ailleurs, elle créerait un dangereux précédent qui serait utilisé de manière systématique par les autorités israéliennes pour révoquer le statut de résident de Hiérosolymitains pour tenter de vider Jérusalem de sa population palestinienne.

"Il est nécessaire d'engager la responsabilité de ceux qui profitent des avancées technologiques de l'humanité pour commettre des violations des droits humains. En effet, l'absence d'engagement de poursuites contre NSO et ses affiliés équivaudrait à un encouragement à poursuivre cette situation de violation des droits humains" Shawan Jabarin, vice-président de la FIDH.

La FIDH et la LDH condamnent fermement ces mesures abusives et arbitraires. Les persécutions à l'encontre de Salah Hammouri semblent avoir pour unique but de le punir en raison de ses activités légitimes de défense des droits humains, notamment en faveur des prisonniers politiques palestiniens. Ces attaques s'inscrivent dans une [campagne](#) plus vaste menée par le gouvernement israélien pour délégitimer les [groupes](#) et [défenseur·es](#) israéliens œuvrant pour la défense des droits humains en les amalgamant à des terroristes, et en exerçant des pressions sur les personnes qui leur donnent une plate-forme et en agissant activement pour [bloquer leurs sources de financement](#).

NSO Group fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires dans le monde pour son utilisation illégale de technologies en violation des droits et principes relatifs aux droits humains. Plusieurs ONG, dont la FIDH, ont exhorté l'Union européenne à ajouter NSO à sa [liste des sanctions](#) et à prendre toutes les mesures nécessaires pour interdire la vente, le transfert, l'exportation, l'importation, et l'utilisation des technologies de NSO Group jusqu'à ce que soient mises en place des garanties satisfaisantes en matière des droits humains. Il est impératif que des sanctions et mesures appropriées soient prises lorsque des entreprises violent les droits humains. Comme la FIDH l'a [plaidé à maintes reprises](#), toute réglementation à cette fin au niveau européen doit s'attaquer à toutes les entreprises, y compris celles opérant dans le secteur des technologies.

Le dépôt de cette plainte est soutenu par des organisations de défense des droits humains et d'investigations du Groupe NSO, parmi lesquelles :

- Access Now
- Amnesty International
- Front Line Defenders
- Forensic Architecture
- Center for Constitutional Rights
- Addameer Prisoner Support and Human Rights Association
- Al Haq Organization - Law in the Service of Mankind
- The Palestinian Institute for Public Diplomacy
- 7amleh – Arab Center for the Advancement of Social Media